

## CHASSE

Décisions prises par les chasseurs de l'ACCA :

« Mr le Préfet de la Haute-Savoie a récemment autorisé la chasse du cerf et du sanglier le jeudi et le dimanche afin de maintenir l'équilibre agrosylvocynégétique.

Or, à Montagny, cet équilibre n'est actuellement nullement menacé.

En conséquence, en respect des mesures sanitaires gouvernementales en vigueur et en solidarité avec la population confinée, **les chasseurs de Montagny ont décidé de laisser la chasse fermée en attendant que la situation s'améliore. "**